Une élève de maternelle sourit à la caméra, École élémentaire de Felege Abay, Bahar Dar, Éthiopie.

Crédit : PME/Kelley Lynch

CHAPITRE

4

Financements et partenariat

APERÇU DES RÉSULTATS

À L'ÉCHELON DES PAYS

OBJECTIF 3

Des financements du PME efficients et efficaces

#21

Les financements du PME ont atteint **107 % de leur cible en matière de distribution scolaire.**

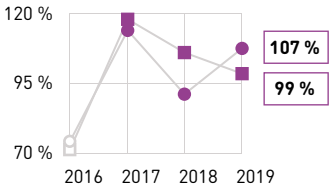

#22

Les financements du PME ont atteint **96 % de leur cible en matière de formation d'enseignants.**

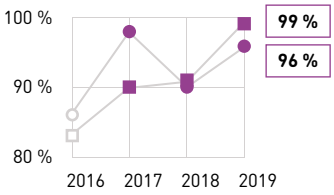

#23

Les financements du PME ont atteint **81 % de leur cible en matière de construction de salles de classe.**

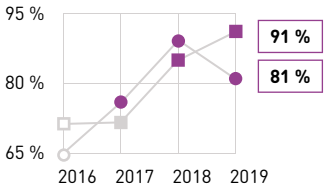

#24a

100 % des requêtes de financements ont défini des cibles pour la part variable.

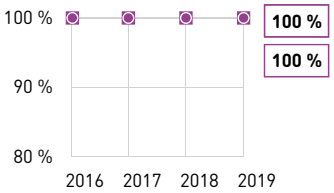

#24b

100 % des financements ont atteint les cibles de la part variable.

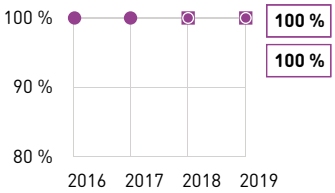

*Les valeurs pour les PPFC en 2016 et 2017 n'étaient pas applicables ; voir l'Annexe A pour plus de détails.

#25

86 % des financements étaient **en bonne voie de mise en oeuvre.**

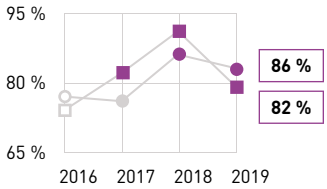

À L'ÉCHELLE MONDIALE

OBJECTIF 4

Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

#26

Les bailleurs de fonds non traditionnels ont apporté **49,5** millions de dollars au PME.

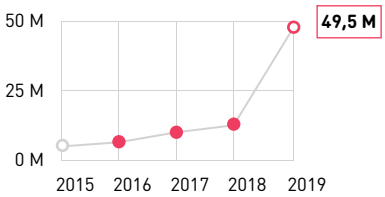

#27

100 % des annonces de contributions ont été honorées.

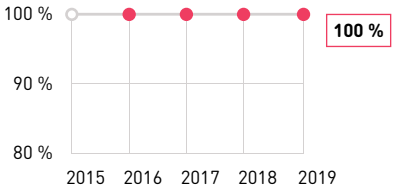

#28

76 % des bailleurs de fonds ont augmenté ou maintenu leur aide publique au développement pour l'éducation.

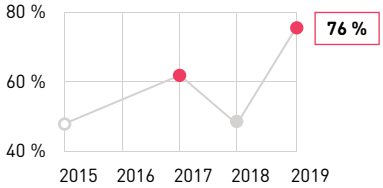

*Il n'y a pas eu de jalon pour 2016 et 2017 ; voir l'Annexe A pour plus de détails.

#29

36 % des financements du PME sont alignés sur **les systèmes nationaux.**

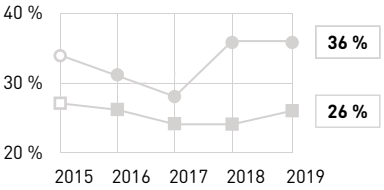

#30

31 % des financements du PME ont fait appel à des cofinancements ou à des mécanismes de mise en commun de financements dans le secteur.

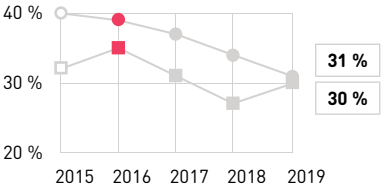

	Référence	Jalon annuel atteint	Jalon annuel non atteint	Pas de jalon en 2019	Pas de rapport
Total	○	● ●	●	○	S/O
PPFC	□	■ ■	■		

À L'ÉCHELLE MONDIALE

OBJECTIF 5

Renforcer le partenariat

#32

Proportion **des PP et des autres partenaires** faisant état d'une plus grande clarté des rôles.

N/R

#33

78 produits du savoir de nature technique ont été réalisés depuis 2015.

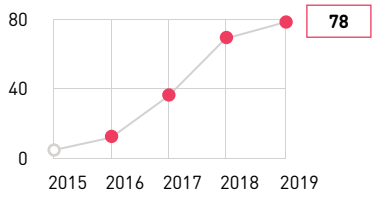

#34

75 actions de plaidoyer ont été conduites depuis 2016.

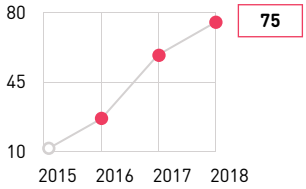

#35

100 % des problèmes importants identifiés lors d'un audit ont été résolus.

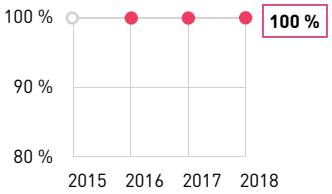

#36

48 % du temps de travail du personnel du Secrétariat a été consacré aux fonctions axées sur les pays.

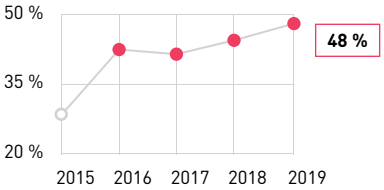

#37

100 % des rapports de résultats et des rapports d'évaluation ont été publiés.

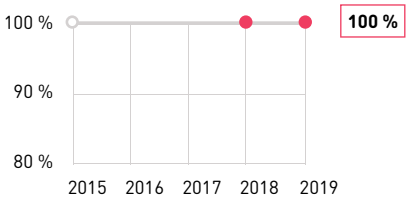

*Il n'y a pas eu de jalon pour 2016 et 2017 ; voir l'Annexe A pour plus de détails.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

> Depuis sa création en 2002, **le PME a alloué 5,5 milliards de dollars répartis entre 175 financements de mise en œuvre dans 63 pays en développement.** En 2019, les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits ont reçu 60 % des allocations au titre des financements de mise en œuvre, soit 137 millions de dollars. Les financements du PME sont répartis à parts presque égales entre ses trois buts stratégiques : 34 % à la qualité des apprentissages, 29 % à l'équité et 33 % au renforcement des systèmes.

> **Les décaissements de financements pour l'année civile 2019 se sont élevés à 226 millions de dollars,** ce qui traduit la baisse du montant approuvé au cours de la précédente période de reconstitution des ressources. Ils devraient toutefois augmenter à 600 millions de dollars en 2020.

> **La performance globale des financements de mise en œuvre reste positive.** Quelques financements affichent des retards qui résultent principalement de risques externes hors du contrôle du programme, tels que des conflits ou l'instabilité politique.

> **Depuis l'approbation du nouveau modèle de financement en 2014, 24 financements ont adopté un dispositif basé sur les résultats.** Les premières conclusions des évaluations au niveau des pays indiquent que le financement basé sur les résultats contribue à mettre davantage l'accent sur les résultats dans la planification sectorielle. Les pays en sont encore aux premières phases de la mise en œuvre, mais on constate que les stratégies de financement basé sur les résultats sont exécutées comme prévu, à quelques exceptions près.

> Au cours de l'exercice 2019, seuls 36 % des financements étaient alignés avec les systèmes des pays partenaires et 31 % étaient cofinancés ou financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel. **Les indicateurs d'alignement et d'harmonisation restent nettement inférieurs aux jalons fixés.**

> **Les bailleurs de fonds non traditionnels (par exemple les fondations et les organismes non membres du CAD de l'OCDE) ont augmenté leur contribution au PME qui est passée de 5 millions de dollars pour l'exercice 2015 à 37 millions de dollars au titre de l'exercice 2019.** Leur contribution totale depuis 2015 a atteint 50 millions de dollars pour l'exercice 2019.

CHAPITRE

4

Financements et partenariat

La réalisation des buts du *Plan stratégique PME 2020* repose sur la mobilisation de ressources plus nombreuses et de meilleure qualité, ainsi que sur l'efficacité avec laquelle ces ressources sont utilisées. Au niveau mondial, le PME mobilise toute sa puissance en tant que partenariat pour augmenter les engagements en faveur de l'éducation. Au niveau des pays, le travail du PME consiste en partie à s'assurer que les financements octroyés contribuent à produire les résultats attendus. Le présent chapitre utilise les données les plus récentes pour examiner l'allocation géographique et thématique des financements de mise en œuvre du PME ainsi que leur performance et efficacité, telles que mesurées par les indicateurs du cadre de résultats du PME. Il décrit également les principales réalisations en matière de mobilisation des ressources, de production de connaissances et de plaidoyer.

4.1. Portefeuille de financements

FINANCEMENTS DU PME : VUE D'ENSEMBLE

Le PME offre divers types de financements à ses pays partenaires pour favoriser un meilleur apprentissage et une plus grande équité dans l'éducation (voir le figure 4.1 et l'Annexe E pour plus de détails). À la fin du mois de décembre 2019, plus de 5,5 milliards de dollars avaient été alloués pour soutenir la planification et la mise en œuvre de PSE par le biais de trois types de financements. Le PME apporte également un soutien technique et financier dans ses domaines thématiques prioritaires. En 2019, deux nouveaux instruments, le mécanisme de partage de connaissances et d'innovation (KIX) et L'Éducation à voix haute[71], ont été institués et rendus opérationnels. Le KIX fournit des financements aux niveaux mondial et régional pour investir dans la création de connaissances et l'innovation dans les pays partenaires. L'Éducation à voix haute finance des activités visant à renforcer la participation de la société civile tout au long du cycle d'élaboration des politiques d'éducation.

FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'ÉDUCATION

Allocation et décaissements

Le financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation est le principal financement du portefeuille de financements du PME. De la création du PME en 2002 jusqu'en décembre 2019, le PME a alloué un total de 5,5 milliards de dollars au titre de 175 financements de mise en œuvre dans 63 pays partenaires. En décembre 2019, 35 financements de mise en œuvre pour un montant total de 1,1 milliard de dollars étaient en cours dans 31 pays partenaires (figure 4.2). Le montant total des décaissements annuels pour l'année civile 2019 s'élève à 226 millions de dollars.

Le décaissement annualisé moyen pour les financements de mise en œuvre s'élève à 294 millions de dollars en 2018 et 2019, un montant inférieur à la période de reconstitution des ressources précédente (481 millions de dollars, 2015-2017) en raison de la baisse du montant des financements approuvés

71. Le mécanisme de plaidoyer et de responsabilité sociale est devenu L'Éducation à voix haute.

FIGURE 4.1.

LE PME PROPOSE DIFFÉRENTS INSTRUMENTS POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX COMPLEXES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION DANS LES PAYS PARTENAIRES.

Montant total des allocations depuis la création de chaque instrument (différentes années), en décembre 2019

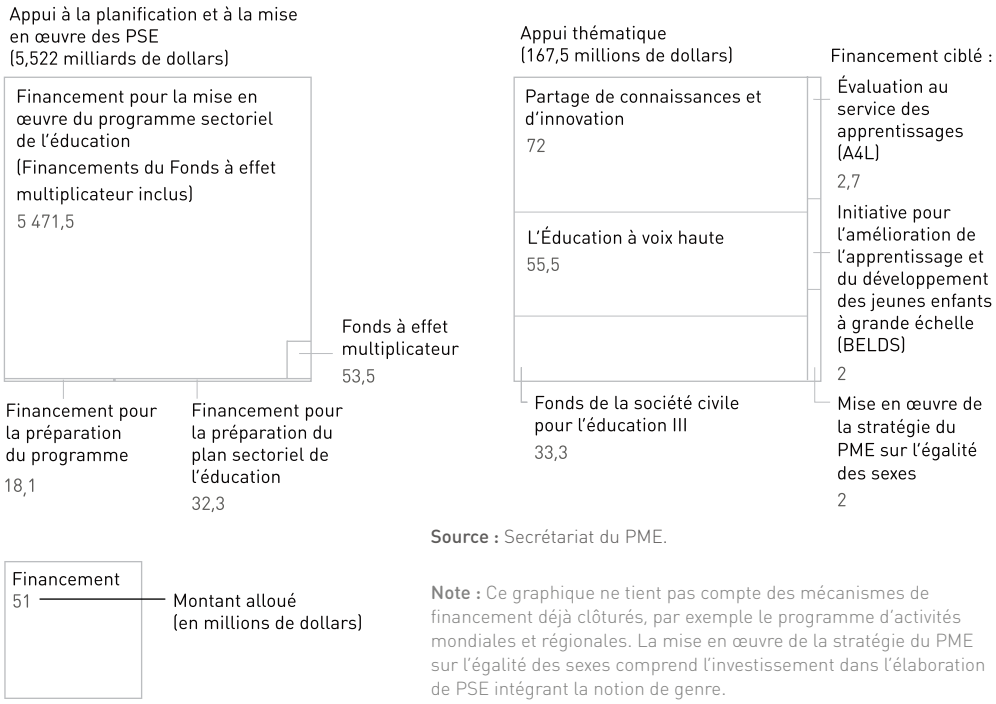

Source : Secrétariat du PME.

Note : Ce graphique ne tient pas compte des mécanismes de financement déjà clôturés, par exemple le programme d'activités mondiales et régionales. La mise en œuvre de la stratégie du PME sur l'égalité des sexes comprend l'investissement dans l'élaboration de PSE intégrant la notion de genre.

FIGURE 4.2.

SOUTIEN ACTIF AUX PAYS PARTENAIRES GRÂCE À 35 FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE D'UN MONTANT TOTAL DE 1,1 MILLIARD DE DOLLARS.

Aperçu de l'allocation et des décaissements des financements de mise en œuvre, en décembre 2019

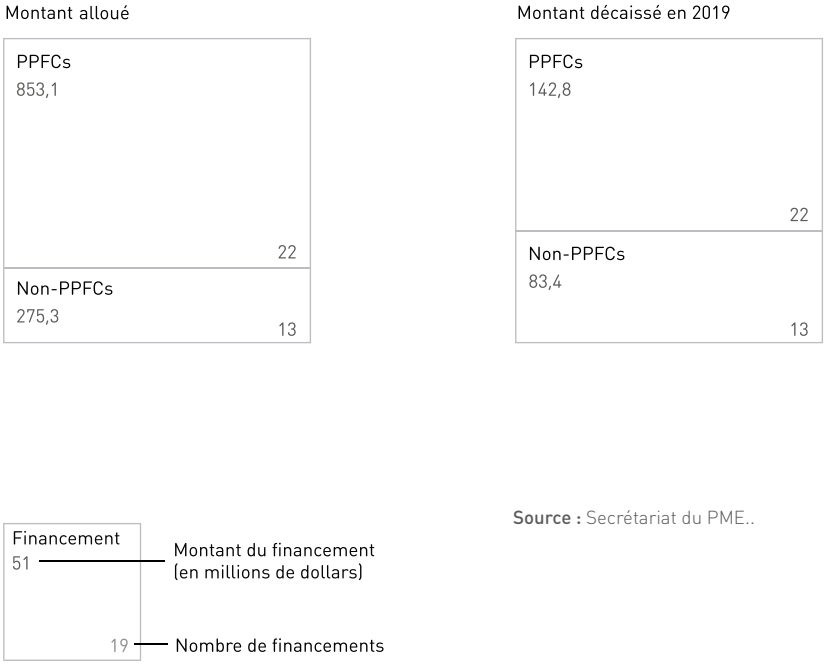

Source : Secrétariat du PME..

FIGURE 4.3.

LA RÉCENTE BAISSE DU MONTANT MOYEN DES DÉCAISSEMENTS REFLÈTE LA BAISSE DU MONTANT DES FINANCEMENTS APPROUVÉS PENDANT LA PÉRIODE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES PRÉCÉDENTE.

Moyenne annualisée des financements approuvés et décaissés, par période de reconstitution des ressources (en millions de dollars)

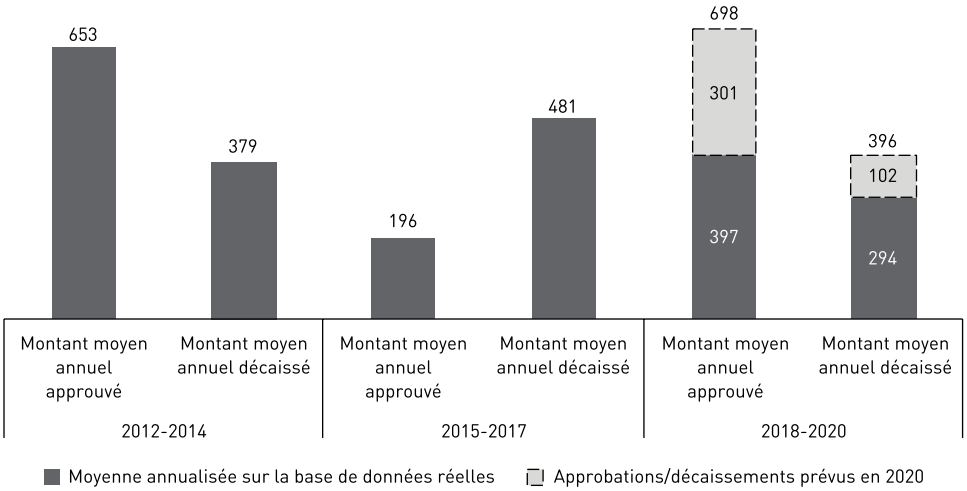

Source : Secrétariat du PME.

Note : Pour la période de reconstitution des ressources 2018-2020, la moyenne annualisée des financements approuvés tient compte des allocations effectivement approuvées pour 2018 et 2019 et de celles prévues pour 2020.

pendant cette période (figure 4.3). Cela s'explique par le fait que les décaissements sont généralement effectués sur une période de trois à cinq ans après l'approbation de la requête, en fonction de la durée du financement[72]. Ils devraient toutefois augmenter à 600 millions de dollars en 2020, portant le montant moyen des décaissements annuels pendant la période de reconstitution des ressources actuelle (2018-2020) à 396 millions de dollars.

Conformément à la formule d'allocation du Partenariat fondée sur les besoins[73], une partie importante des financements de mise en œuvre du PME est allouée aux pays partenaires dont les besoins sont les plus importants (voir la figure 4.4 et les Annexes F-I). Sur les 226,2 millions de dollars décaissés pendant l'année civile 2019, 60 % ont été alloués à des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. L'Afrique subsaharienne, la région qui présente les plus faibles taux d'achèvement et les taux les plus élevés d'enfants non scolarisés, a bénéficié de 85 % de l'ensemble des décaissements. La part des décaissements au profit de pays partenaires à faible revenu s'élève à 69 %.

72. Pour de plus amples informations, voir l'*Analyse des allocations au titre des financements* (document du Conseil d'administration du PME BOD/2019/16 DOC 07, Réunion du Conseil d'administration, 10-12 décembre 2019, Nairobi, Kenya), https://www.globalpartnership.org/fr/content/analyse-des-allocations-au-titre-des-financements-decembre-2019.
73. Pour de plus amples informations, voir le document *Éligibilité, allocation et proportionalité : recommandations du groupe de travail sur le financement stratégique* (document du Conseil d'administration du PME BOD/2017/03 DOC 04, Réunion du Conseil d'administration, 1er mars 2017, Washington, DC), https://www.globalpartnership.org/fr/content/eligibilite-allocation-et-proportionalite-recommandations-du-groupe-de-travail-sur-le.

FIGURE 4.4.

UNE PART IMPORTANTE DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE DU PME EST ALLOUÉE AUX PAYS EN AYANT LE PLUS BESOIN.

Décaissement des financements de mise en œuvre par catégorie de PPFC, région et catégorie de revenu, année civile 2019

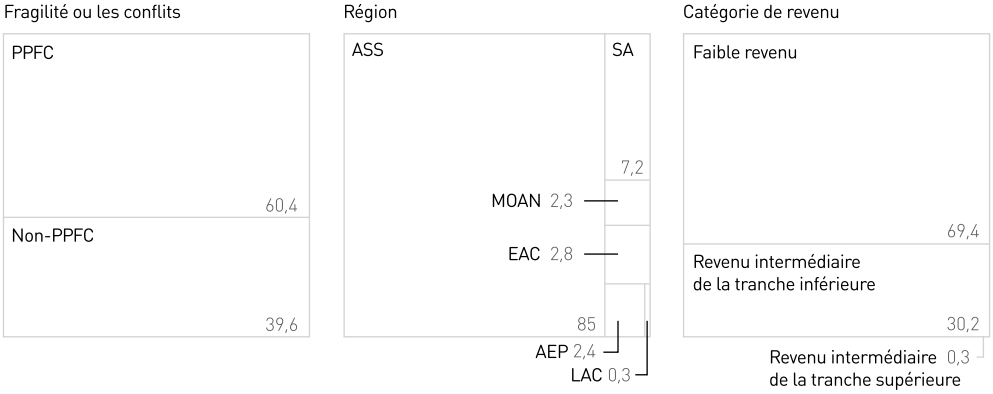

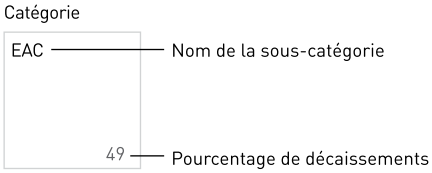

Source : Secrétariat du PME.

Note : AEP = Asie de l'Est et Pacifique, EAC = Europe et Asie centrale, LAC = Amérique latine et Caraïbes, MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord, AS = Asie du Sud, ASS = Afrique subsaharienne, PRF = Pays à faible revenu, PRITI = Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, PRITS = Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure

ALLOCATION THÉMATIQUE DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Les 38 financements de mise en œuvre du PME en cours pendant l'exercice 2019 ont été alloués conformément à son plan stratégique (figure 4.5 et figure 4.6). À l'instar de l'année dernière, les financements de mise en œuvre en cours pendant l'exercice 2019 étaient alloués à hauteur de 34 % du montant total des activités à la qualité des apprentissage, 29 % à l'équité et 33 % au renforcement du système[74].

Parmi les activités liées à l'apprentissage, celles relatives à la formation et la gestion des enseignants représentaient 46 % des allocations. Parmi les activités liées à l'équité, une grande partie (72 %) de l'investissement était allouée à la construction ou à la réhabilitation d'infrastructures scolaires. L'égalité des genres a reçu un appui dans le cadre de 31 des 38 financements, le soutien ciblé à des activités spécifiques en faveur de l'égalité des genres étant chiffré dans 11 des financements, pour un montant de 54,9 millions de dollars[75]. Toutefois, les filles (et les garçons) tirent profit d'un grand nombre d'activités qui ne ciblent pas spécifiquement l'égalité des genres (par exemple la construction d'installations scolaires), mais qui en tiennent compte sans pour autant être considérées comme des activités liées à l'égalité des genres. Les activités qui visent à promouvoir l'accès à l'école des enfants non scolarisés ont été soutenues par 64 % des financements (14 financements sur 22) dans les PPFC, mais par seulement 31 % des financements (5 sur 16) dans les autres pays. Toutefois, la construction et la réhabilitation d'infrastructures scolaires sont également susceptibles de profiter aux enfants non scolarisés bien que ces avantages ne soient pas explicitement pris

74. Les 3 % restants sont alloués à des « domaines thématiques non spécifiés ». Le financement des frais de gestion de projet et de supervision de l'agent partenaire est inclus dans cette catégorie.
75. Ce chiffre englobe uniquement les activités qui ciblent spécifiquement les filles ou l'égalité des genres (à l'exclusion des activités qui bénéficient également à d'autres groupes). Une étude thématique séparée (voir le Chapitre 1) a révélé que presque tous les financements de mise en œuvre examinés couvraient des activités favorisant l'égalité des genres dans l'éducation.

FIGURE 4.5.

L'APPRENTISSAGE, L'ÉQUITÉ ET LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES REÇOIVENT DES ALLOCATIONS ÉQUIVALENTES DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU PME.

Répartition des financements de mise en œuvre du PME par activité thématique, exercice 2019 (en millions de dollars)

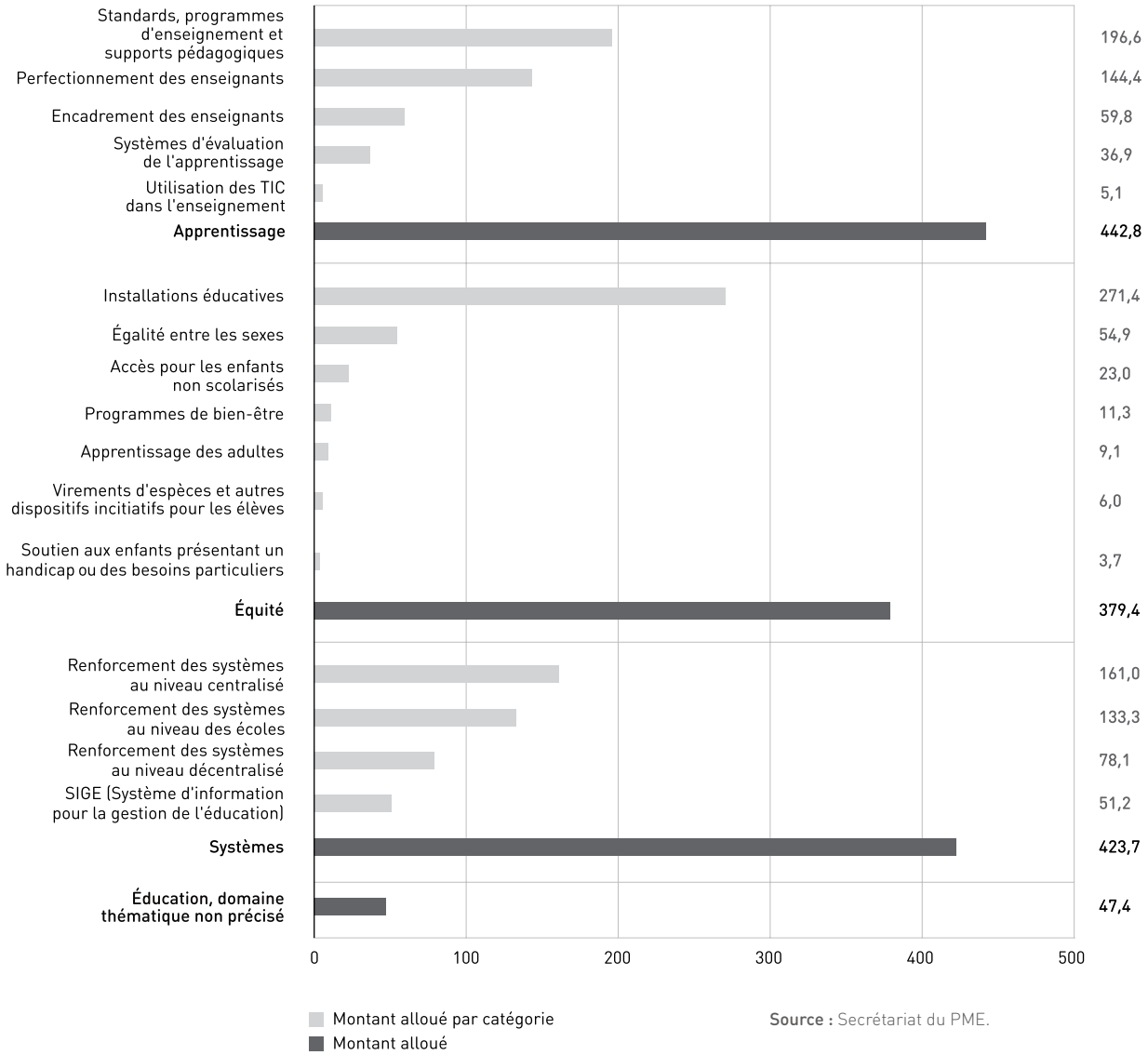

Source : Secrétariat du PME.

Note : Le graphique illustre l'allocation totale de l'ensemble des 38 financements de mise en œuvre en cours à la fin de l'exercice 2019.

FIGURE 4.6.

LES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE SOUTIENNENT LA RÉALISATION DES BUTS DU PLAN STRATÉGIQUE PME 2020.

Proportion des financements en cours consacrée à chaque activité thématique, exercice 2019

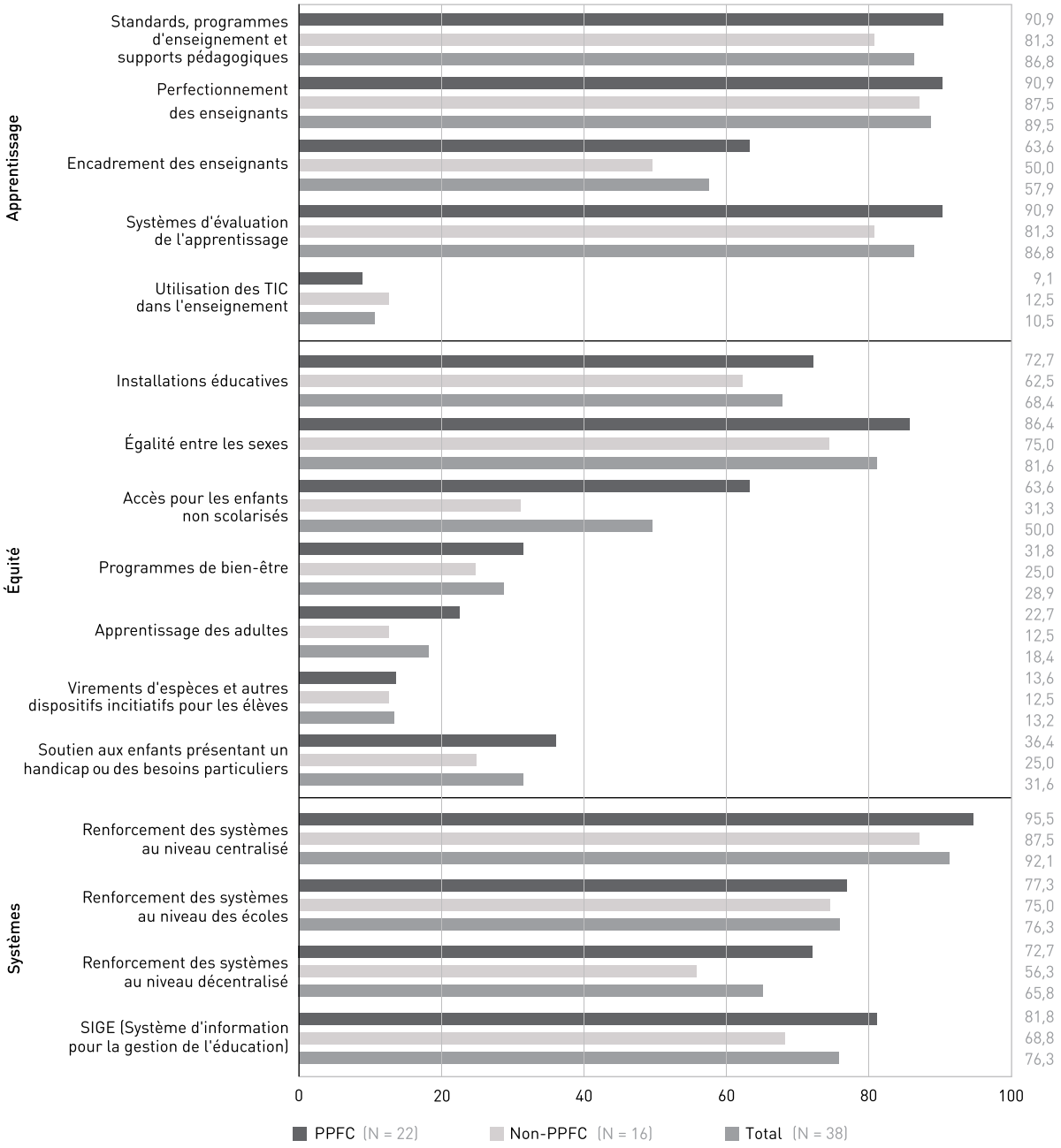

Source : Secrétariat du PME.

FIGURE 4.7.

LE FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR DU PME MOBILISE DES COFINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR FINANCER L'ÉDUCATION.

Total des allocations cumulées du Fonds à effet multiplicateur et cofinancements déclarés, en décembre 2019

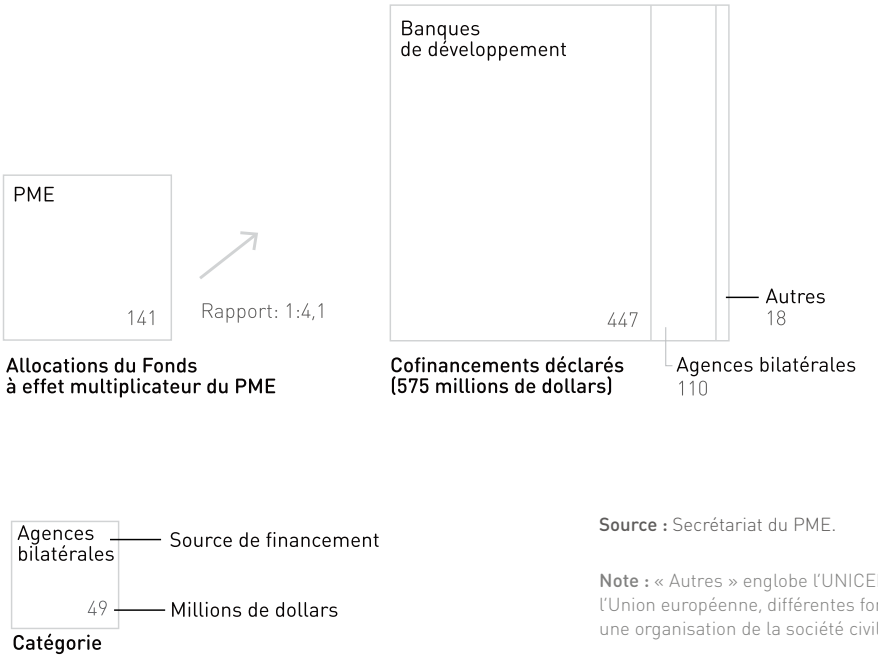

Source : Secrétariat du PME.

Note : « Autres » englobe l'UNICEF, l'UNESCO, l'Union européenne, différentes fondations et une organisation de la société civile.

en compte. Parmi les activités de renforcement des systèmes, 38 % des fonds ont été alloués à des activités de soutien au niveau central, 18 % à des niveaux décentralisés et 31 % au niveau des écoles. Les Annexes J à K contiennent un aperçu des activités thématiques et des sous-secteurs soutenus par chaque financement de mise en œuvre.

FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR DU PME

Le Fonds à effet multiplicateur du PME est un instrument de financement novateur qui mobilise des investissements supplémentaires pour le secteur de l'éducation dans les pays partenaires. Pour avoir accès au financement du Fonds à effet multiplicateur, les pays doivent mobiliser au moins 3 dollars de nouveaux financements externes additionnels pour chaque dollar issu du Fonds. Depuis son lancement en 2018 et jusqu'en décembre 2019, 17 pays ont obtenu plus de 140 millions de dollars de financement du Fonds à effet multiplicateur. Ces fonds devraient mobiliser 575 millions de dollars de cofinancement en faveur d'une éducation de qualité auprès de différents partenaires de développement (figure 4.7). Sur ces 17 financements, six ont été approuvés pour un montant de 53,5 millions de dollars issus du Fonds à effet multiplicateur en 2019, ce qui correspond à 239 millions de dollars de cofinancement pour l'éducation dans ces pays (voir l'Annexe L pour la liste des financements au titre du Fonds à effet multiplicateur).

Les évaluations au niveau des pays du PME[76] ont analysé l'impact du Fonds à effet multiplicateur sur la chronologie et le montant des financements externes fournis par les partenaires de développement. Sur les 28 pays dans lesquels des évaluations ont été réalisées, six avaient reçu un financement du Fonds à effet multiplicateur ou en avaient fait la demande. Sur les six pays, le Fonds à effet multiplicateur a probablement influencé à la fois la chronologie et le montant des financements externes dans trois d'entre eux. En Mauritanie par exemple, la décision concernant le montant du prochain projet de la Banque mondiale a été prise en partie sur la base des exigences de cofinancement du Fonds à effet multiplicateur. Dans les trois autres pays toutefois, le Fonds à effet multiplicateur a probablement influencé la chronologie, mais pas le montant du financement externe. Dans ces pays, le financement des partenaires de développement à destination du secteur de l'éducation avait déjà été approuvé avant que la requête de financement au titre du Fonds à effet multiplicateur n'ait été formulée.

76. Universalia, *Évaluations au niveau des pays du Partenariat mondial pour l'éducation—Rapport de synthèse : Exercice 2019* (Montréal : Universalia, à paraître).

FIGURE 4.8.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLUPART DES FINANCEMENTS EST EN BONNE VOIE.
Proportion des financements de mise en œuvre dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie

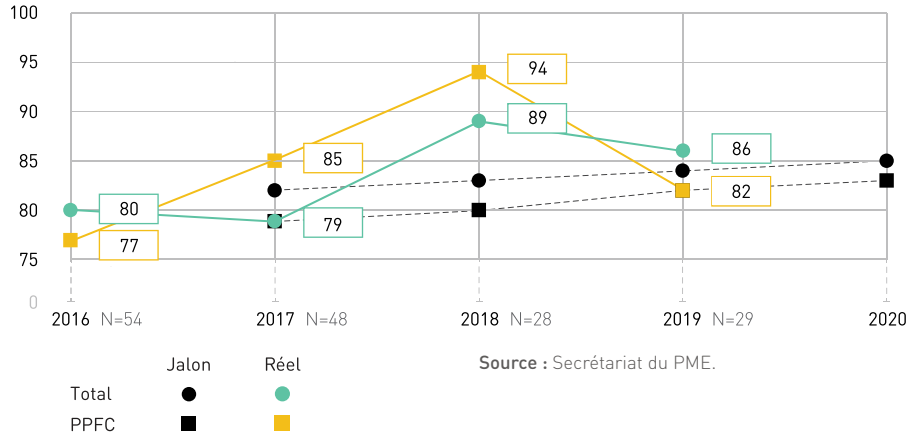

Source : Secrétariat du PME.

Note : Le nombre de financements de mise en œuvre pris en compte pour cet indicateur était inférieur pour les exercices 2018 et 2019 (28 et 29 respectivement) par rapport aux deux premières années du cadre de résultats actuel (54 pour l'exercice 2016 et 48 pour l'exercice 2017). Ceci s'explique par le grand nombre de financements clôturés pendant les exercices 2018 et 2019 (24 et 12 respectivement) ainsi que par l'absence d'évaluations à l'heure où nous rédigeons ce rapport pour les neuf financements mentionnés plus haut.

4.2. Performance des financements de mise en œuvre

Cette section présente la performance des financements de mise en œuvre du PME telle que mesurée par les cinq indicateurs du cadre de résultats correspondants (Indicateurs 21-25). Le Partenariat a réussi à maintenir une tendance positive pour ces cinq indicateurs. Toutefois, les données des indicateurs traduisent des difficultés dans l'exécution des activités planifiées lorsque des facteurs externes inattendus compromettent la mise en œuvre des projets. Ceci souligne l'importance, dans ces conditions, d'une conception flexible des financements ainsi que d'une supervision et d'un soutien accrus.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES FINANCEMENTS (Indicateur 25)

Le cadre de résultats suit l'avancement général de la mise en œuvre des financements (Indicateur 25) en calculant la proportion des financements dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie. Les financements qui devraient atteindre tous leurs principaux objectifs, ou la plupart de leurs objectifs avant la fin de la période d'exécution du projet sont classés « en bonne voie »[77].

Dans l'ensemble, la mise en œuvre des financements reste satisfaisante. Sur les 29 financements de mise en œuvre en cours pendant l'exercice 2019 et faisant l'objet de rapports[78], 25 financements (86 %) étaient en bonne voie de mise en œuvre, ce qui est supérieur au jalon fixé pour 2019 (figure 4.8). Comparée à l'année précédente, la part des financements en bonne voie a légèrement diminué de 3 points de pourcentage, ce qui correspond à un financement.

Quatre financements ont été classés comme étant « en retard » dans leur mise en œuvre au cours de l'exercice 2019 (Tchad, République démocratique du Congo, Lesotho et Yémen). Les financements classés comme étant en retard sont ceux pour lesquels un ou plusieurs objectifs risquent de ne pas être atteints à la fin de la période du projet. La plupart des risques sont attribuables à des facteurs externes aux projets, comme l'instabilité politique (République démocratique du Congo), des grèves d'enseignants imprévues (Lesotho) et le conflit armé (Yémen)[79]. Au Tchad, la mise en œuvre a été retardée par des

77. La définition de l'échelle d'évaluation (en bonne voie, légèrement en retard ou en retard) peut être consultée dans la fiche méthodologique pour l'indicateur 25 (https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-25).
78. Le nombre de financements pris en compte est inférieur au nombre total de financements en cours en juin 2019 (38 financements, comme indiqué à la section 4.1) en raison de l'absence d'évaluations pour neuf financements pour lesquels la date de communication au Secrétariat des premiers rapports d'avancement n'est pas échue : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cabo Verde, Cameroun (financement accéléré), Sierra Leone, Somalie (gouv. fédéral), Somalie-Somaliland et Soudan du Sud.
79. PME, *Rapport 2019 sur la performance des financements du PME* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), 17, https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-2019-sur-la-performance-des-financements-du-pme-decembre-2019.

ENCADRÉ 4.1.

DIFFICULTÉS DANS LES PPFC AYANT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES LIMITÉES : POINTS SAILLANTS D'UNE ANALYSE DES DÉCAISSEMENTS

Dans le cadre de son *Rapport 2019 sur la performance des financements*, le Secrétariat a réalisé une analyse pour comprendre les schémas de décaissement des financements de mise en œuvre du PME. L'analyse porte sur les 96 financements clôturés depuis le lancement du PME[a]. Les financements de mise en œuvre durent généralement entre trois et quatre ans[b] ; un financement qui s'étend sur plus de quatre ans a généralement été retardé ou prorogé. L'analyse a révélé que les financements clôturés après plus de quatre ans affichent en général des décaissements moins importants au cours des premières années par rapport aux financements plus courts, qui décaissent la plupart de leurs fonds en début de période (voir la figure ci-après). Le fait que les financements qui sont clôturés après plus de quatre ans n'affichent pas de pic de décaissement au cours des dernières années de mise en œuvre, en général les années suivant la prorogation ou la restructuration, indique peut-être que les difficultés rencontrées concernent davantage les modalités de mise en œuvre que la structure du programme en elle-même[c]. Le faible niveau de décaissement au cours de la première année de mise en œuvre est donc un signal précoce d'un potentiel futur retard qu'il convient de suivre de près.

L'analyse a également révélé que, bien que les décaissements soient plus lents dans les PPFC que dans les non-PPFC, les PPFC bénéficiant d'une meilleure capacité institutionnelle ont tendance à afficher des taux de décaissement supérieurs. Le rapport montre qu'une hausse d'un point de la valeur de l'*Évaluation de la politique et des institutions nationales* (EPIN)[d] pour un pays signifie que ce pays a 6,5 fois plus de chances que son financement dure moins de quatre ans et que les décaissements se fassent plus rapidement. Ces résultats reflètent des difficultés dans la mise en œuvre des financements dans les PPFC à faible capacité et soulignent l'importance d'adopter les bonnes modalités de mise en œuvre et un calendrier réaliste tenant compte du contexte du pays et de ses capacités institutionnelles.

LES FINANCEMENTS QUI DURENT PLUS DE QUATRE ANS DÉCAISSENT DES MONTANTS PLUS FAIBLES AU COURS DES PREMIÈRES ANNÉES.

Pourcentage moyen des décaissements selon la durée du financement

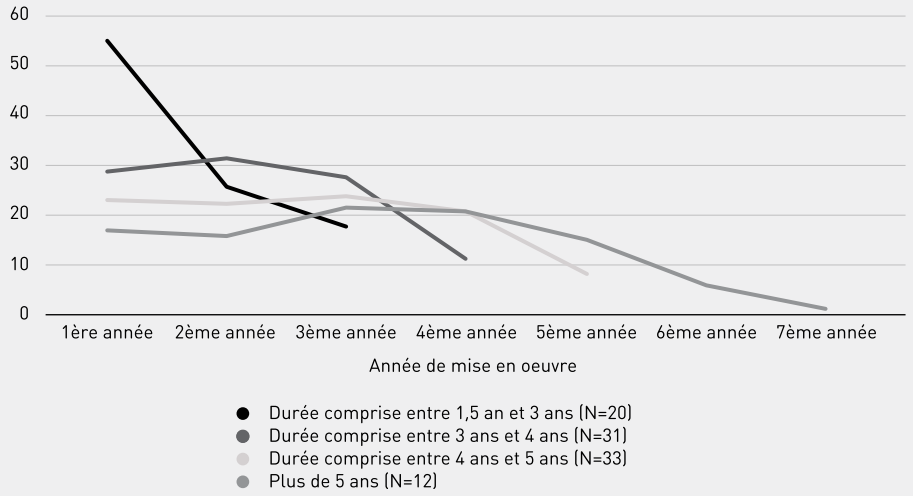

Source : Secrétariat du PME.

a. L'échantillon englobe tous les financements de mise en œuvre clôturés depuis le lancement du programme à l'exception de ceux clôturés récemment et de ceux qui ont duré moins de 1,5 an. Les premiers ont été exclus, car les fonds non décaissés pourraient être décaissés pendant la période de grâce, entre six mois et un an après la date de clôture du financement. Les seconds ont été exclus, car ils sont susceptibles d'être des financements accélérés (voir le *Rapport 2019 sur la performance des financements*, Annexe B pour en savoir plus sur la méthodologie d'analyse).
b. Selon les *Directives relatives au dépôt d'une requête de financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation* – ESPIG (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), https://www.globalpartnership.org/fr/content/directives-obtention-financement-pour-mise-en-oeuvre-programme.
c. Les modalités de mise en œuvre font référence à la fois aux modalités de l'aide (par exemple, projet, fonds commun) et aux dispositifs de mise en œuvre utilisés (par exemple, recours aux systèmes nationaux, processus de passation des marchés).
d. Il s'agit de la notation des pays sur la base d'un ensemble de 16 critères répartis en quatre groupes : gestion économique, politiques structurelles, politiques d'inclusion sociale et d'équité, et gestion et institutions du secteur public. Cette analyse repose sur la moyenne pour les institutions et la gestion du secteur public.

ENCADRÉ 4.2.

CONCLUSIONS DE L'EXAMEN DES RAPPORTS DE FIN D'EXÉCUTION DE PROJET : PERFORMANCE DES PROJETS DU PME

Le Secrétariat a examiné les rapports de fin d'exécution de 30 financements de mise en œuvre clôturés pendant les exercices 2016 à 2018[a]. Les rapports de fin d'exécution sont préparés par les agents partenaires après l'achèvement des financements[b]. Les projets ont été approuvés avant le lancement du *Plan stratégique PME 2020*.

Parmi les 30 projets examinés, 25 étaient dotés d'un cadre de résultats formel avec des indicateurs de performance clés pour mesurer la réalisation de leurs objectifs de développement. L'examen a révélé que la majorité de ces projets affichaient une bonne performance par rapport à leurs objectifs et indicateurs : 20 projets sur 22 ont totalement ou partiellement atteint leur objectif d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement ; 14 projets sur 17 ont totalement ou partiellement atteint leur objectif d'améliorer l'accès à l'éducation ; 8 projets sur 14 ont totalement ou partiellement atteint leur objectif d'améliorer l'équité ; et les 14 projets ont totalement ou partiellement atteint leur objectif de renforcer les capacités institutionnelles[c]. La façon de mesurer ces objectifs présentait toutefois d'importantes disparités, de nombreux indicateurs se focalisant sur les réalisations (par exemple, le nombre d'enseignants formés) plutôt que sur les résultats favorisés par les interventions.

Bien que dans les rapports de fin d'exécution il ne soit pas requis de fournir une évaluation des travaux du PME qui ne sont pas liés aux financements, l'examen a révélé que deux tiers des rapports reconnaissent le lien entre le projet et le PSE du pays, mais peu d'entre eux abordent explicitement la contribution du projet à la réalisation des résultats ciblés dans le plan. De même, la moitié des rapports font référence au rôle joué par les Groupes locaux des partenaires de l'éducation et les revues sectorielles conjointes dans la mise en œuvre, mais ils renseignent peu sur les aspects fonctionnels de ces mécanismes qui sont les plus efficaces. Les rapports de fin d'exécution ne permettent pas non plus de savoir dans quelle mesure le PME influence les ressources nationales consacrées à l'éducation.

Les futures exigences de suivi et d'évaluation pourraient se focaliser sur l'amélioration du cadre permettant de mesurer et de suivre les résultats et sur une évaluation systématique de ces aspects importants de l'action du PME pour mieux comprendre le rôle qu'ils jouent dans les résultats obtenus.

a. Bien que 36 projets aient été clôturés, seuls 30 d'entre eux disposaient d'une documentation complète au moment de l'examen. GPE, *Review of Completion Reports for the Global Partnership for Education's Education Sector Program Implementation Grants, 2016-2018* (Washington, DC: Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), https://www.globalpartnership.org/content/review-completion-reports-gpes-implementation-grants-2016-2018.
b. Sur les 30 rapports de fin d'exécution, 10 ont été préparés par la Banque mondiale et ont fait l'objet d'un examen indépendant par son Groupe d'évaluation indépendant.
c. La performance a été évaluée comme suit : « totalement atteint », objectif atteint à 90-100 % ; « partiellement atteint », objectif atteint à 50-89 % ; « non atteint », objectif atteint à moins de 50 %.

goulets d'étranglement dans les travaux techniques précédant l'achat des manuels scolaires et la définition de critères pour le choix des sites de construction d'écoles, ainsi que par la mobilisation tardive de l'assistance technique[80].

Trois des quatre financements étaient dans des PPFC[81]. Les conclusions du *Rapport 2019 sur la performance des financements du PME* (voir l'encadré 4.1) indiquent que la mise en œuvre des financements dans les PPFC ayant des capacités institutionnelles limitées est particulièrement difficile.

L'objectif de l'indicateur 25 est de mesurer la probabilité qu'un financement de mise en œuvre en cours atteigne ses principaux objectifs, mais il est également important de tenir compte des résultats des financements clôturés et de tirer les leçons de leur mise en œuvre pour guider les financements futurs. À cette fin, le Secrétariat a réalisé un examen des rapports de fin d'exécution des financements clôturés au cours des exercices 2016 à 2018 (voir les principales constatations dans l'encadré 4.2).

80. PME, *Rapport 2019 sur la performance des financements du PME, Annexe 2A*. https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2019%20Grant%20Performance%20Report%20%28DOC%2013%29%20–%20Annex.pdf.
81. À savoir le Tchad, la République démocratique du Congo et le Yémen.

FIGURE 4.9.

LES TENDANCES SONT GLOBALEMENT POSITIVES POUR LA FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES, LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET LA CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE.

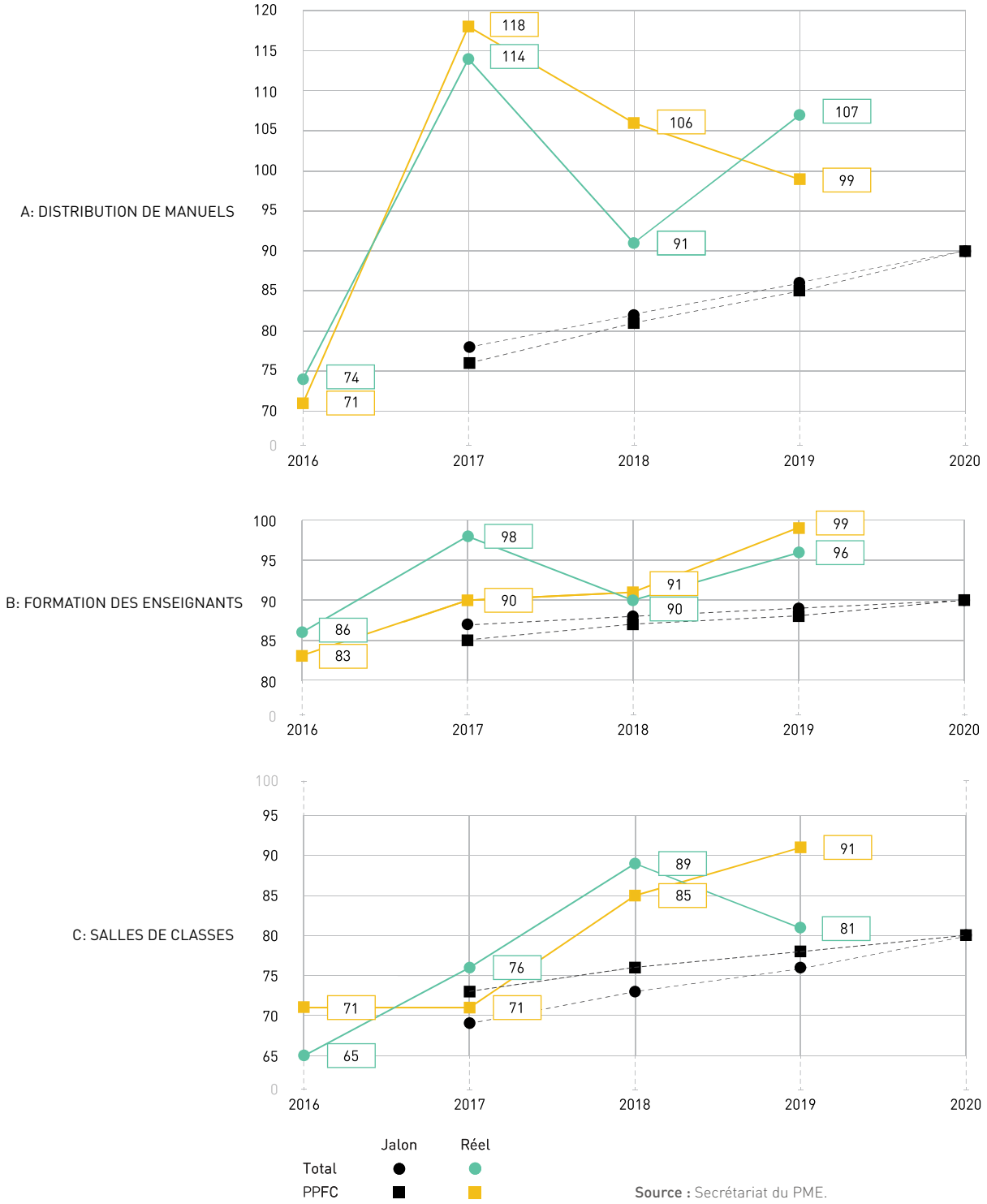

Source : Secrétariat du PME.

MANUELS SCOLAIRES, FORMATION DES ENSEIGNANTS ET CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE (Indicateurs 21-23)

Le cadre de résultats du PME suit la performance des financements de mise en œuvre en matière de distribution de manuels scolaires, de formation des enseignants et de construction de salles de classe (Indicateurs 21, 22 et 23 respectivement). Au cours de l'exercice 2019, les jalons annuels ont été atteints pour ces trois indicateurs, qui continuent à s'améliorer depuis l'année de référence (figures 4.9a, 4.9b et 4.9c). Au cours de l'exercice 2019, les financements de mise en œuvre octroyés par le PME aux pays partenaires ont permis de distribuer 48 400 203 manuels scolaires, de former 465 346 enseignants et de construire ou rénover 4 115 salles de classe.

Malgré cette tendance globale positive, certains financements ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels pendant l'exercice 2019. Deux financements ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels en matière de fourniture de manuels scolaires, sept financements ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels en matière de formation des enseignants et quatre financements ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels en matière de construction de salles de classe. Sur ces 13 financements, 6 ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels pour la deuxième année consécutive (les 7 autres n'étaient pas en cours ou n'avaient pas d'objectifs annuels pour l'exercice 2018)[82]. Tout comme les raisons des retards relevés dans la mise en œuvre d'une manière générale (voir l'indicateur 25), ces retards persistants sont principalement dus à des facteurs externes : par exemple, les problèmes de passation de marchés à la suite des sanctions économiques, dans le cas de l'Érythrée, et les problèmes de sécurité au Pakistan-Baloutchistan. Les enseignements tirés des projets achevés soulignent l'importance de la flexibilité dans la conception des projets pour permettre la réaffectation des fonds ou la révision des objectifs ainsi qu'une supervision et un soutien accrus lorsque des circonstances imprévues nuisent à la mise en œuvre des projets[83]. Les évaluations du PME au niveau des pays reconnaissent également la diversité des contextes dans lesquels le PME opère et soulignent la nécessité d'une plus grande flexibilité à l'avenir pour s'adapter aux besoins contextuels[84].

FINANCEMENTS BASÉS SUR LES RÉSULTATS (Indicateur 24)

En 2014, le PME a adopté un modèle de financement basé sur les résultats qui permet de décaisser au moins 30 % du total des financements de mise en œuvre lorsque les cibles fixées par les pays sont atteintes. L'indicateur 24 du cadre de résultats du PME suit la proportion des requêtes de financements de mise en œuvre qui ont identifié des objectifs de performance dans les domaines de l'équité, de l'efficience et de l'apprentissage (Indicateur 24a) et la proportion des financements ayant atteint plus de 75 % de leurs objectifs de performance dans ces domaines (Indicateur 24b).

Les indicateurs 24a et 24b ont été atteints à 100 % pour la quatrième année consécutive. Un nombre croissant de financements de mise en œuvre ont adopté le financement basé sur les résultats depuis l'opérationnalisation du modèle de financement actuel. À la fin de l'exercice 2019[85], un total de 24 financements l'avaient adopté. Les financements accordés à 10 pays (Afghanistan, Bénin, Burundi, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie continentale, et Zimbabwe) au cours de l'exercice 2019 ont adopté le financement basé sur les résultats. Quatre de ces pays sont classés dans la catégorie des PPFC[86]. Tous avaient fixé des cibles en matière d'équité, d'efficience et d'apprentissage. Les parts variables basées sur les résultats de quatre de ces financements étaient supérieures à 30 % du montant total du financement[87].

Au cours de l'exercice 2019, six financements comptaient un total de 17 indicateurs pour la part variable qui devaient être évalués[88]. Tous les financements ont atteint la plupart de leurs cibles, la valeur de l'indicateur 24b étant maintenue à

82. Six financements ont atteint moins de 75 % de leurs cibles annuelles pour la deuxième année consécutive : la Tanzanie continentale pour l'indicateur 21 (fourniture de manuels scolaires) ; le Lesotho, le Nigéria et le Pakistan-Baloutchistan pour l'indicateur 22 (formation des enseignants) ; et l'Érythrée et la Guinée pour l'indicateur 23 (construction de salles de classe). Quatre de ces financements ont atteint moins de 75 % de leurs cibles annuelles pour la troisième année consécutive : la Tanzanie continentale pour l'indicateur 21, le Nigéria pour l'indicateur 22 et l'Érythrée et la Guinée pour l'indicateur 23.
83. PME, *Rapport 2019 sur la performance des financements, 24-25.*
84. Universalia, *Évaluations au niveau des pays du Partenariat mondial pour l'éducation – Rapport de synthèse : Exercice 2019.*
85. Au total, 5 financements ont adopté le financement basé sur les résultats en 2016, 3 en 2017, 6 en 2018 et 10 en 2019. Voir l'Annexe M pour une liste complète des financements approuvés dans le cadre du modèle de financement actuel (y compris la proportion de la part fixe par rapport à la part variable).
86. Six financements de mise en œuvre approuvés au cours de l'exercice 2019 ont été exemptés du financement axé sur les résultats et n'ont donc pas été inclus dans le suivi de cet indicateur : quatre financements accélérés (Bangladesh, Cameroun, République centrafricaine et Soudan du Sud) et deux financements de mise en œuvre (Somalie-gouv. fédéral et Soudan du Sud) approuvés pour une approche ex-ante. Dans la modalité ex-ante, la part variable de l'allocation n'est pas liée à l'obtention de résultats. Des dérogations sont accordées dans certaines situations de fragilité où les capacités et les fonds sont particulièrement limités et où il est essentiel de répondre aux besoins éducatifs immédiats. Seule la part fixe d'un financement pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été approuvé au cours de l'exercice 2019. Ce pays soumettra à nouveau sa proposition pour la part variable.
87. Myanmar, Népal, Sénégal et Tanzanie continentale.
88. Cambodge, Éthiopie, Libéria, Madagascar, Mozambique et Népal.

ENCADRÉ 4.3.

CONCLUSIONS DES ÉVALUATIONS AU NIVEAU DES PAYS ET D'UNE ÉTUDE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT BASÉ SUR LES RÉSULTATS

Le Secrétariat a récemment mené une étude sur la part variable[a], qui a porté sur la conception, la mise en œuvre et les résultats des 22 premiers financements de mise en œuvre ayant une part variable. Une synthèse des évaluations au niveau des pays comporte également quelques conclusions sur la part variable[b], tirées de l'expérience de huit financements qui en comportaient une.

Cette étude et les évaluations au niveau des pays s'accordent à dire que les parts variables favorisent le dialogue sur les politiques sectorielles, en particulier lors de la conception, de la mise en œuvre et de la vérification des résultats des programmes. La synthèse des évaluations au niveau des pays note que la part variable semble renforcer l'accent mis sur les résultats lors de la planification sectorielle, en traduisant les objectifs généraux du plan sectoriel en stratégies plus concrètes. Elle indique également que la part variable peut avoir une influence positive en favorisant un suivi plus systémique des plans sectoriels de l'éducation, renforçant potentiellement la mise en œuvre des plans.

Les stratégies et les cibles fixées pour la part variable dans les 22 financements inclus dans cette étude sont particulièrement pertinentes pour les dimensions de l'équité, l'efficience et les résultats d'apprentissage. Deux tiers de ces stratégies lient le versement de la part variable à la réalisation d'un indicateur de niveau intermédiaire ou de résultat, ce qui semble bien répondre aux attentes du mécanisme. Les pays en sont encore aux premières phases de la mise en œuvre, mais on constate que, dans la plupart des pays, les stratégies de financement de la part variable sont exécutées comme prévu, malgré quelques retards dus à des restructurations.

Cette étude indique quelques domaines dans lesquels ce modèle pourrait être renforcé : coûts de transaction élevés, exigences en matière de capacité de conception et de mise en œuvre, et différenciation insuffisante par rapport à la diversité des contextes nationaux et des environnements opérationnels et de financement. Il recommande une approche plus différenciée pour les pays ayant une faible capacité de mise en œuvre et ceux ayant une part variable d'un faible montant, ainsi qu'une assistance technique renforcée pour la conception de la part variable.

a. Examen des premières étapes de la conception des programmes nationaux et des expériences de mise en œuvre du mécanisme de financement de la part variable du PME (2015-2019). Cette étude sera finalisée début 2020. https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-05-review-of-design-and-implementation-experiences-of-gpe-variable-part-financing-pdf.
b. Universalia, *Évaluations au niveau des pays du Partenariat mondial pour l'éducation—Rapport de synthèse.*

100 %[89]. Au Népal, par exemple, l'Évaluation des aptitudes à la lecture dans les petites classes (EGRA) a été menée dans 3 046 écoles, dépassant l'objectif final (3 000) pour l'indicateur d'apprentissage. À Madagascar, 976 nouveaux enseignants ont été formés et recrutés, dépassant ainsi le jalon de 916 fixé pour la première année.

Cependant, quelques pays ont été confrontés à des difficultés de mise en œuvre qui ont retardé ou empêché l'atteinte des cibles. Ainsi, le Mozambique n'a pas atteint sa cible finale en matière d'équité[90]. Bien que le pays ait réussi à faire reculer de 17 à 8 le nombre de districts ayant un ratio élèves/enseignant supérieur à 80, cela n'a pas suffi pour atteindre la cible fixée à deux districts[91]. En conséquence, 1,97 million de dollars sur les 4 millions de dollars initialement alloués a été décaissé pour la réalisation partielle de cet indicateur.

89. L'indicateur 24b calcule la proportion de financements considérés comme « performants » ou « très performants ». Un financement qui atteint 75 à 99 % de ses cibles est considéré comme performant ; un financement qui atteint 100 % de ses cibles est considéré comme très performant.
90. Le Mozambique s'était fixé une cible pour l'équité, deux pour l'efficience et deux pour l'apprentissage, et a atteint 80 % de ses cibles (quatre sur cinq), dépassant le seuil (75 %) pour être considéré comme performant.
91. La réalisation partielle de cet indicateur est due en partie à la décision du gouvernement de ne pas réviser la cible après qu'une modification de la carte administrative a entraîné une augmentation du nombre de districts ayant un ratio élèves/enseignant élevé, qui est passé de 12 à 17, rendant la cible fixée plus difficile à atteindre.

En 2019, le Secrétariat a également publié une note d'orientation complète pour aider les pays à préparer les requêtes de financement contenant une part variable[92]. Les évaluations au niveau des pays et une étude sur la part variable font le point sur les réalisations et les enseignements tirés de quatre années de mise en œuvre du mécanisme de financement basé sur les résultats (voir l'encadré 4.3).

4.3. Efficacité de l'aide

Le PME s'est engagé à améliorer l'alignement et l'harmonisation de ses financements afin d'éviter la fragmentation de l'aide et d'exploiter son potentiel pour renforcer les systèmes nationaux. Le cadre de résultats du PME suit les progrès de l'alignement et l'harmonisation au moyen des indicateurs 29 et 30, respectivement. Au cours de l'exercice 2019, ces deux indicateurs sont restés bien en deçà de leurs jalons, ce qui indique que la majorité des financements de mise en œuvre sont encore faiblement alignés avec le système des pays partenaires et utilisent des modalités d'aide relativement fragmentées. Toutefois, ces dernières années, le Partenariat s'est efforcé de promouvoir l'alignement et l'harmonisation dans certains pays cibles et ces efforts ont commencé à porter leurs fruits.

ALIGNEMENT (Indicateur 29)

Lorsque l'aide extérieure est alignée avec les politiques et systèmes des pays partenaires, elle donne largement la possibilité de renforcer la capacité du système et de réduire les coûts de transaction. Le cadre de résultats suit donc la proportion des financements de mise en œuvre qui sont alignés avec les systèmes nationaux (Indicateur 29). Un financement est considéré comme « aligné » s'il répond à au moins sept des dix dimensions de l'alignement.

La majorité des financements étaient encore insuffisamment alignés au cours de l'exercice 2019. Dans l'ensemble, la proportion des financements qui étaient alignés est restée à 36 % alors que le jalon était de 47 %. Une augmentation de 8 points de pourcentage avait été enregistrée entre les exercices 2017 et 2018, la proportion étant alors passée de 28 % à 36 % (figure 4.10). Les progrès enregistrés dans les PPFC sont faibles, la valeur de l'indicateur n'ayant que légèrement augmenté, passant de 24 % à l'exercice 2018 à 26 % en 2019. Le jalon fixé pour l'indicateur 29 n'a pas été atteint pour l'ensemble des pays et pour les PPFC pour la quatrième année consécutive.

FIGURE 4.10.

LA PROPORTION DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE ALIGNÉS EST RESTÉE INCHANGÉE À 36 % POUR L'EXERCICE 2019.

Proportion de financements alignés sur les systèmes nationaux

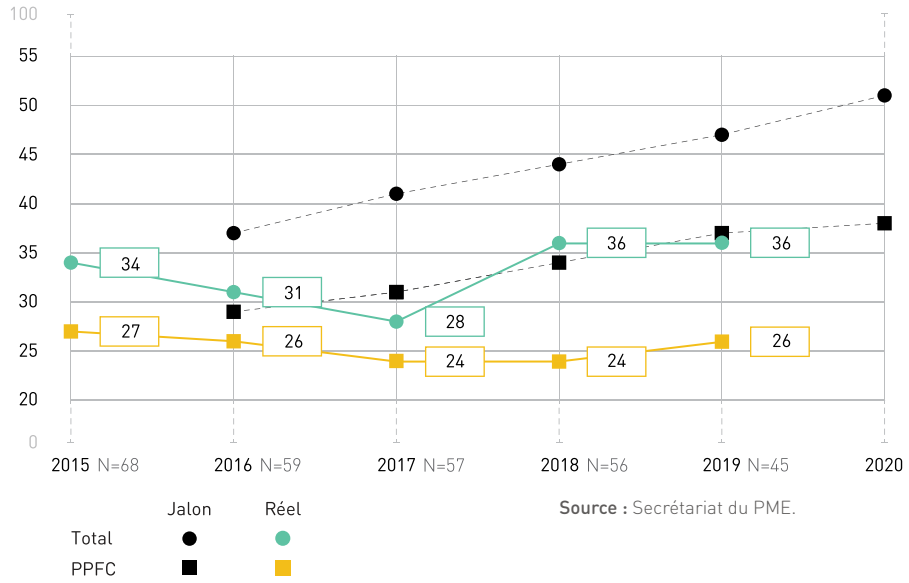

Source : Secrétariat du PME.

92. PME, *Note d'orientation sur le financement de la part variable du PME : Conception des plans et programmes sectoriels de l'éducation dans le cadre des financements basés sur les résultats* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2019-03-gpe-guide-part-variable.pdf.

Si l'on tient compte du volume des financements alignés plutôt que du nombre de financements alignés[93], la proportion de financements alignés est de 42 % pour l'exercice 2019. Entre les exercices 2015 et 2019, la proportion des financements alignés en ce qui concerne les volumes a évolué dans une fourchette comprise entre 42 et 50 %.

Le Secrétariat applique une feuille de route pour l'alignement depuis 2017. Dans le cadre de ces activités, 11 pays cibles présentant un potentiel d'amélioration de l'alignement ont été identifiés. Dans ces pays, le Secrétariat a renforcé l'appui au processus de formulation du financement afin d'encourager une plus grande utilisation des systèmes nationaux. Grâce aux efforts du Partenariat, deux financements approuvés récemment (au profit de la Tanzanie continentale et du Bénin) qui n'étaient pas alignés auparavant sont désormais alignés sur les systèmes nationaux.

HARMONISATION (Indicateur 30)

L'harmonisation, par le recours à des projets cofinancés ou à un financement sectoriel commun, reflète les efforts du Partenariat pour promouvoir la coordination entre les différents bailleurs de fonds et éviter la fragmentation de l'aide. Le cadre de résultats mesure le degré d'harmonisation des financements de mise en œuvre en calculant la proportion des financements qui sont soit cofinancés, soit déployés dans le cadre d'un mécanisme de mise en commun de financements sectoriels (Indicateur 30).

Dans l'ensemble, la proportion des financements passant par des mécanismes harmonisés a progressivement diminué, passant de 40 % à l'exercice 2015 à 31 % à l'exercice 2019 (figure 4.11). Cette diminution ne dénote pas forcément une détérioration significative au fil du temps. En effet quelques financements seulement ont changé de modalités entre

FIGURE 4.11.

DANS L'ENSEMBLE, LA PROPORTION DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE QUI UTILISENT DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT HARMONISÉS A DIMINUÉ PROGRESSIVEMENT DE 2016 À 2019.

Proportion des financements de mise en œuvre utilisant le cofinancement de projets ou des mécanismes de mise en commun des financements sectoriels

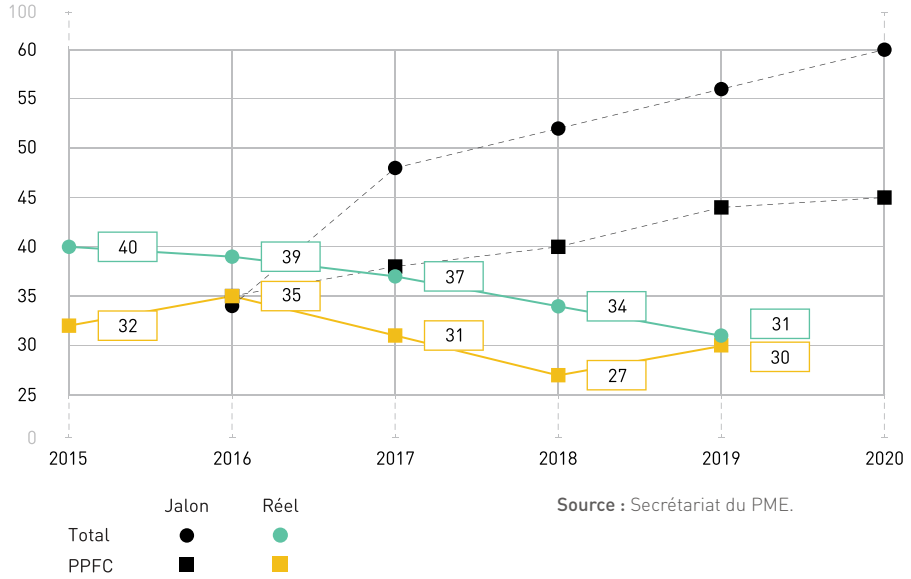

Source : Secrétariat du PME.

93. Étant donné que les montants des financements de mise en œuvre varient considérablement, l'examen des volumes de financements nous donne une autre perspective qui complète l'indicateur actuel, axé, lui, sur le nombre de financements.

ENCADRÉ 4.4.

ALIGNEMENT, HARMONISATION ET CAPACITÉ D'ABSORPTION

L'objectif stratégique 5 du plan stratégique actuel du PME vise à mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité. L'alignement et l'harmonisation jouent un rôle essentiel dans la réalisation de cet objectif, car des financements alignés et harmonisés contribuent non seulement à renforcer les capacités du système et à promouvoir la coordination entre les bailleurs de fonds, mais ils absorbent aussi davantage de fonds[a]. Les données des exercices 2016 à 2019 montrent que les financements alignés et harmonisés ont absorbé un plus grand volume de ressources que les financements non alignés et non harmonisés. (Voir l'Annexe N pour consulter la méthodologie et les données sous-jacentes utilisées dans cette analyse.) Les facteurs qui influencent l'absorption, comme les capacités institutionnelles et le type d'activités soutenues par le financement, ne sont pas pris en compte dans cette analyse. Par conséquent, aucun lien de causalité entre l'alignement et l'absorption ne peut être établi et leur relation doit être étudiée de manière plus approfondie. Bien que plusieurs facteurs influencent la capacité d'absorption, le degré d'absorption plus important des financements mis en commun au niveau du secteur reflète leur potentiel à fournir des financements à grande échelle. Pour l'exercice 2019, le taux moyen d'absorption des financements du PME alignés et mis en commun au niveau du secteur était supérieur de 93 % à celui des financements non alignés qui sont soit cofinancés, soit autonomes. Ainsi, pour 10 dollars de financement du PME décaissés par le biais de financements non alignés, 19 dollars sont décaissés par les financements alignés et mis en commun au niveau du secteur.

a. PME, *Revue du portefeuille 2017* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2018), https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-du-portefeuille-2017; PME, *Revue du portefeuille 2018* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2018), https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-annuelle-du-portefeuille-du-gpe-2018-observations-cles-decembre-2018.

ENCADRÉ 4.5.

AMÉLIORER LES SYSTÈMES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES AU BURKINA FASO ET AU NÉPAL

Les données de l'exercice 2019 montrent que les financements de mise en œuvre restent alignés à 100 % sur les plans sectoriels de l'éducation, mais que l'alignement sur les systèmes nationaux de gestion des finances publiques reste un défi, en particulier pour les financements non alignés. L'utilisation accrue des systèmes nationaux de gestion des finances publiques nécessite non seulement un engagement plus ferme en faveur de l'alignement de la part des bailleurs de fonds, mais aussi une bonne gestion des risques fiduciaires de la part des pays de même qu'une meilleure capacité nationale de gestion financière.

Les pays disposant d'un fonds commun aligné ont pris diverses mesures pour mieux gérer les risques liés à l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques et pour renforcer leurs capacités de gestion financière. Par exemple, le Burkina Faso a mis en place une aide budgétaire dédiée qui fonctionne comme un sous-compte séparé au sein du Trésor national, ce qui donne aux bailleurs de fonds davantage de possibilités de gérer les risques fiduciaires. Un audit externe du compte du fonds commun et un soutien technique à la gestion financière sont également fournis pour renforcer les capacités nationales. Au Népal, un fonds commun relie le financement axé sur les résultats à un programme national de gestion des finances publiques, visant notamment le renforcement de la surveillance fiduciaire et le développement des capacités pour une meilleure passation des marchés publics.

l'exercice 2015 et l'exercice 2019[94]. C'est le cas lorsqu'un ancien financement a été clôturé et qu'un nouveau a commencé. Dans les PPFC, cette proportion est restée largement stable à environ 30 % depuis 2017. Les jalons fixés pour 2019, à la fois pour l'ensemble du portefeuille et pour les PPFC, sont très loin d'avoir été atteints. L'augmentation du nombre de financements du Fonds à effet multiplicateur, qui nécessite un cofinancement d'autres partenaires pour accéder à l'allocation du pays, devrait contribuer à améliorer cet indicateur ; toutefois, cela n'a pas encore eu d'effet, car aucun de ces financements n'était déjà en cours à la fin de l'exercice 2019[95].

Cependant, des changements prometteurs sont en cours dans plusieurs pays. En Tanzanie continentale, alors que le financement de mise en œuvre précédent (2014-2018) appliquait une modalité autonome de financement, le financement approuvé en 2019 dirige 51 % de ses ressources à un fonds commun visant à apporter un soutien budgétaire. Au Sénégal et au Bénin, les précédents financements du PME soutenaient des projets cofinancés tandis que ceux approuvés en 2019 sont financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel, soit la modalité la plus alignée. Ces financements en attente n'ont pas été pris en compte pour le calcul de la valeur de l'indicateur pour l'exercice 2019[96], mais ils seront inclus dans la valeur de l'indicateur l'année prochaine.

4.4. Financement des bailleurs de fonds

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AU PROFIT DE L'ÉDUCATION (Indicateur 28)

Les données les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent qu'au cours de l'année civile 2018, le montant en dollars de l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'éducation a atteint un niveau record de 15 milliards de dollars et la tendance à la baisse de la part de l'éducation dans l'APD s'est inversée (voir l'Annexe O). Le montant en dollars de l'APD versée au secteur de l'éducation a augmenté à un taux de croissance annuel de 7 % depuis 2015, début de la période de référence du cadre de résultats actuel. L'APD pour l'éducation provenant des pays non membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a presque triplé entre 2015 et 2018, ce qui représente la moitié de l'augmentation de l'ensemble de l'APD destinée à l'éducation pendant cette période[97]. La tendance à la baisse de la part de l'éducation dans l'APD totale observée depuis 2009 s'est inversée, passant de 7,2 % en 2015 à 7,9 % en 2018. Toutefois, cette part reste bien inférieure au pic de 9,7 % atteint en 2009. L'augmentation de l'APD en faveur de l'éducation est prometteuse, bien que le niveau actuel soit bien inférieur aux 44 milliards de dollars qui sont nécessaires chaque année à tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pour réaliser l'accès universel à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire[98].

L'indicateur 28 du cadre de résultats du PME mesure la proportion de bailleurs de fonds qui ont augmenté ou maintenu le montant en dollars de leur APD totale destinée à l'éducation par rapport à l'année de référence (2014). En 2018, 76,2 % des bailleurs de fonds du PME ont augmenté ou maintenu leur APD à l'éducation, dépassant ainsi de 22 % le jalon fixé. Cinq bailleurs de fonds du PME ont diminué leur APD à l'éducation, dont un qui l'a réduit de moitié par rapport à son volume de 2014[99].

CONTRIBUTIONS AU PME (Indicateurs 26 et 27)

En 2019, les bailleurs de fonds ont contribué à hauteur de 566 millions de dollars au PME, soit la deuxième contribution annuelle la plus élevée depuis la création du PME (voir les Annexes P à R). En particulier, les contributions émanant de bailleurs de fonds non traditionnels (Indicateur 26) ont augmenté de manière spectaculaire, atteignant un niveau record. Avec les 33 millions de dollars versés par les Émirats arabes unis et les apports d'autres organisations, la contribution totale des bailleurs non traditionnels s'est élevée à 49,5 millions de dollars pour l'exercice 2019 (figure 4.12), contre

94. Sur les 30 pays/États qui ont reçu plus de deux financements entre les exercices 2015 et 2019, sept ont changé de modalités. Quatre financements sont passés de la mise en commun au niveau du secteur ou d'un cofinancement à une modalité de financement autonome, et les trois autres sont passés d'une modalité de financement autonome à un cofinancement.
95. À la fin de l'exercice 2019, les financements au titre du Fonds à effet multiplicateur pour le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sénégal, l'Ouzbékistan et le Zimbabwe avaient été approuvés, mais n'étaient pas encore en cours.
96. Ils étaient toujours en attente à la fin du mois de juin 2019, qui marque la fin de l'exercice 2019 et correspond à l'échéance interne pour la collecte des données du rapport sur les résultats.
97. L'augmentation du montant en dollars de l'APD en faveur de l'éducation au cours de cette période est due en grande partie à la hausse de l'APD destinée à l'éducation provenant de trois pays non membres du CAD (Koweït, Arabie saoudite et Turquie) et de quatre membres du CAD (Union européenne, Allemagne, Japon et États-Unis).
98. Prévisions de la Commission de l'éducation, *La génération d'apprenants : Investir dans l'éducation pour un monde en pleine évolution* (New York : Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives dans le monde, 2016), https://report.educationcommission.org/downloads.
99. Australie, Finlande, Irlande, République de Corée et Royaume-Uni. L'Australie a réduit son APD en faveur de l'éducation de 53 % par rapport à 2014.

FIGURE 4.12.

LA CONTRIBUTION DES BAILLEURS DE FONDS NON TRADITIONNELS AU PME A FORTEMENT AUGMENTÉ EN 2019.

Montant total versé par les bailleurs non traditionnels au PME, 2015-2019

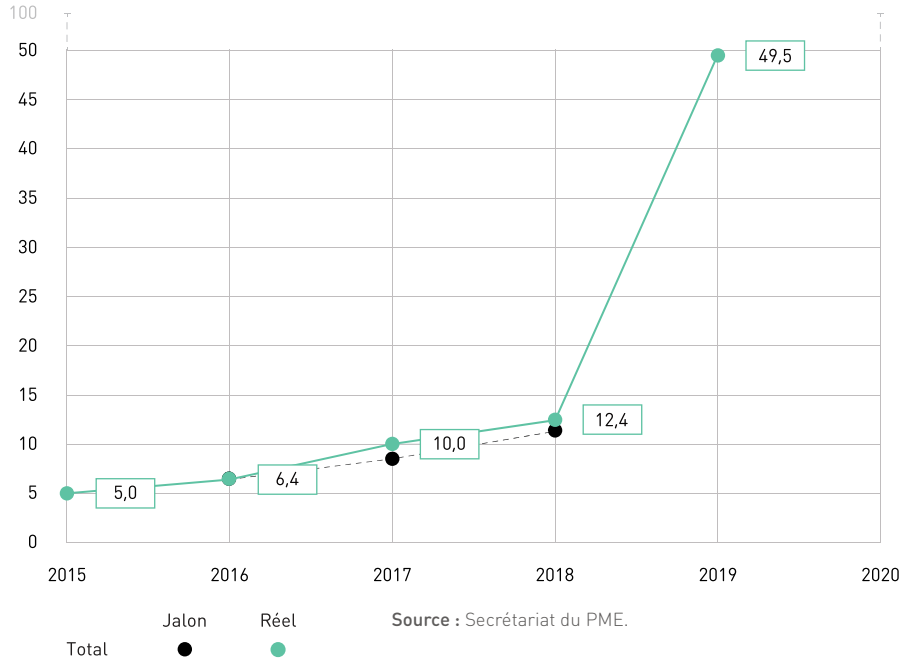

Source : Secrétariat du PME.

Note : Le *Rapport sur les résultats 2019* indique que le montant de la contribution des bailleurs non traditionnels s'élevait à 11,4 millions de dollars en 2019. Ce montant a été revu à 12,4 millions de dollars en raison d'erreurs techniques.

12,4 millions de dollars pour l'exercice 2018[100]. La proportion des annonces de contribution au PME honorées par les bailleurs de fonds (Indicateur 27) s'est maintenue à 100 % pour la cinquième année consécutive[101]. Malgré cette tendance positive, des efforts supplémentaires sont nécessaires dans l'ensemble du Partenariat pour s'assurer qu'il atteint la cible fixée pour la reconstitution de ses ressources d'ici à 2020, afin de réaliser les buts et objectifs du *Plan stratégique PME 2020*.

4.5. Renforcer le Partenariat

(Indicateurs 32-37)

Au cours de l'exercice 2019, le Partenariat a renforcé son rôle dans les domaines de la création de connaissances et du plaidoyer en faveur de l'éducation, et a accru son efficience et son efficacité organisationnelles, de même que sa performance en ce qui concerne ses principales cibles de suivi et d'évaluation[102].

Depuis le début de l'actuel cadre de résultats du PME (2015), le nombre cumulé de produits techniques élaborés par le Secrétariat en collaboration avec d'autres partenaires (Indicateur 33) s'élève à 78, dépassant ainsi le jalon fixé à 50. Au cours de l'exercice 2019, neuf produits techniques ont été élaborés par le Secrétariat ou par d'autres partenaires avec les financements du PME. Le Secrétariat a notamment élaboré quatre produits sur les revues sectorielles conjointes, dont un guide pratique et un outil d'auto-évaluation (voir le Chapitre 3).

L'indicateur 34 suit le nombre total d'initiatives de plaidoyer entreprises par le Partenariat. Avec 18 événements de promotion de l'éducation organisés durant l'exercice 2019, le nombre total d'initiatives de sensibilisation s'élève à 75, dépassant déjà la cible de 65 fixée d'ici 2020 au plus tard. Un peu moins de

100. Le *Rapport sur les résultats 2018* indique que le montant de la contribution des bailleurs non traditionnels s'élevait à 11,4 millions de dollars en 2018. Ce montant a été relevé à 12,4 millions de dollars après correction d'erreurs techniques.
101. Cet indicateur permet de suivre les versements effectués par les bailleurs de fonds par rapport à leurs engagements conformément aux accords de contribution signés, dans leurs monnaies nationales.
102. La collecte de données pour l'indicateur 32 (proportion de pays partenaires et d'autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles, des responsabilités et des obligations de rendre compte dans le cadre des processus des pays partenaires) a été reportée en raison du processus de suivi en cours de l'*Étude pour un partenariat efficace*. La valeur de l'indicateur pourra être évaluée avec plus de précision lorsque le processus de suivi sera terminé.

la moitié (huit) des événements organisés au cours de l'exercice 2019 ont porté sur l'égalité des genres et l'éducation des filles. Par exemple, en novembre 2018, lors de la deuxième édition du Sommet des Premières dames d'Afrique visant à mettre fin aux mariages d'enfants et aux autres pratiques culturelles préjudiciables aux filles, organisé par l'Union africaine, le personnel du Secrétariat et les partenaires ont souligné le rôle central de l'éducation des filles dans l'élimination du mariage des enfants. Lors de la Conférence *Women Deliver* de 2019, la plus grande conférence au monde sur l'égalité des genres, le personnel du Secrétariat a collaboré à la création d'une plateforme destinée à réunir les partenaires afin de discuter du pouvoir de l'éducation.

Le PME continue de renforcer la surveillance fiduciaire et le soutien aux pays. Au cours de l'exercice 2019, des audits ont permis de mettre en évidence 23 problèmes significatifs. Ces problèmes ont reçu une réponse satisfaisante, maintenant la valeur de l'indicateur 35 à 100 %. La proportion du temps consacré par le personnel du Secrétariat à des activités axées sur les pays (Indicateur 36) augmente progressivement, étant passée de 28 % en 2015 à 48 % en 2019. Pour renforcer la responsabilisation mutuelle et améliorer les travaux du Partenariat, le PME s'investit activement dans le suivi-évaluation. Conformément à sa stratégie de suivi et d'évaluation[103], le PME a rendu les 11 rapports d'évaluation prévus pour l'exercice 2019 et a atteint avec succès le jalon de 100 % fixé pour 2019 pour l'indicateur 37 (proportion de rapports sur les résultats et de rapports d'évaluation publiés au regard des cibles fixées). Les rapports publiés cette année comprennent un rapport sur les résultats, une évaluation programmatique et neuf évaluations au niveau des pays.

FINANCEMENTS ET PARTENARIAT : PERSPECTIVES

Les données sur les contributions des bailleurs de fonds au secteur de l'éducation indiquent une tendance globalement positive. En effet, les contributions annuelles au PME ont atteint le deuxième niveau le plus élevé depuis la création du Partenariat. Le PME utilise ces ressources pour soutenir l'éducation des enfants dans les pays qui en ont le plus besoin, en donnant la priorité à ceux des pays à faible revenu et des PPFC. Le soutien total du PME à l'éducation dans les pays partenaires a dépassé 5,5 milliards de dollars en 2019. Dans l'ensemble, la mise en œuvre des financements est en bonne voie, et un examen des financements clôturés montre que la majorité d'entre eux ont obtenu des résultats satisfaisants par rapport à leurs objectifs.

Les plus grands défis pour le Partenariat en termes d'efficacité du financement sont l'alignement et l'harmonisation. La majorité des financements de mise en œuvre continuent d'utiliser des modalités d'exécution peu alignées avec les systèmes nationaux et relativement fragmentées. Il en résulte un risque d'augmentation des coûts de transaction et une occasion manquée de renforcer les systèmes nationaux. Compte tenu des différences considérables entre les pays dans l'organisation et le fonctionnement de modalités alignées, les efforts devront être poursuivis pour leur apporter un soutien contextualisé.

103. La stratégie peut être consultée sur le site suivant : https://www.globalpartnership.org/fr/content/strategie-de-suivi-et-devaluation-du-gpe-juillet-2017.